

Bordereau attestant l'exactitude des informations - EVRY - 7801 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 08/08/2024 - 16351 - 2009 B 00463 - 510 349 376 - A.G.C.G. CONSULTANTS

Acte déposé au Greffe du Tribunal de Commerce d'EVRY	
	Le : 08 AOUT 2024
	Numéro : 16351

A.G.C.G. CONSULTANTS

Société par Actions Simplifiée au capital de 2 000 euros
Siège Social : 122 RUE DU PONT SAINT-JEAN, 91150 ETAMPES
510 349 376 R.C.S EVRY

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 20 MAI 2024

Le 20 mai 2024 à 10 heures

Les associés de la société A.G.C.G. CONSULTANTS, société par actions simplifiée au capital de 2 000 euros, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, 122 RUE DU PONT SAINT-JEAN, 91150 ETAMPES, sur convocation du Président.

L'Assemblée Générale est présidée par Monsieur Gerard Causse-giovancarli, Président associé de la Société.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé, présent ou représenté, entrant en séance.

Selon la feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président de séance, les associés présents ou représentés possèdent 5 actions sur les 5 actions composant le capital social. L'Assemblée Générale est donc régulièrement constituée et peut ainsi valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée Générale :

- Les justificatifs de convocation des associés ;
- Les statuts de la Société ;
- La feuille de présence ;
- Le texte des résolutions soumises à l'Assemblée Générale ;
- Le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce établi par le Président ;
- Le rapport de gestion de la Société ;
- Les comptes annuels de la Société arrêtés au 31 décembre 2023.

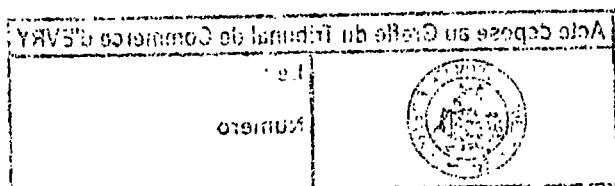
Le Président déclare que tous les documents prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition, au siège social, pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée Générale lui donne acte de ces déclarations et reconnaît la régularité des convocations adressées aux associés.

Puis, le Président rappelle que l'Assemblée Générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion de la Société
- Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
- Quitus au Président
- Affectation du résultat de l'exercice
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce établi par le Président et décision à cet égard



- Questions diverses
- Pouvoirs en vue des formalités

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé, puis donne lecture à l'Assemblée Générale du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte. Diverses observations sont échangées.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

RESOLUTION : APPROBATION DES COMPTES SOCIAUX

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion établi par le Président, approuve l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

L'Assemblée Générale prend acte qu'aucune dépense somptuaire et charge non déductible telles que visées par l'article 39-4 du C.G.I. n'a été engagée au titre de l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION : QUITUS AU PRESIDENT

L'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION : AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale constate que le résultat net de l'exercice est constitué par un bénéfice de 63 352,76 euros.

Après avoir pris connaissance du rapport de gestion, l'Assemblée Générale décide l'affectation suivante :

- Au compte report à nouveau : 63 352,76 euros portant ainsi ce compte à un total de 76 237,64 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé le montant des sommes distribuées au titre des trois derniers exercices.

Les sommes distribuées au titre des 3 derniers exercices sont les suivantes :

Date de clôture	Distributions éligibles à l'abattement (*), en euros	Taux de l'abattement	Revenus distribués non éligibles à l'abattement
31 décembre 2022	60 000	40 %	néant
31 décembre 2021	55 000	40 %	néant
31 décembre 2020	78 000	40 %	néant

(*) Dividende éligible pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à l'abattement de 40% prévu à l'article 158. 3 du CGI.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION : CONVENTIONS REGLEMENTEES

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de commerce, établi par le Président, prend acte qu'aucune convention n'a été conclue ni reconduite tacitement au cours de l'exercice écoulé et, par conséquent, qu'aucune convention n'est à soumettre à son

approbation.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION : POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES

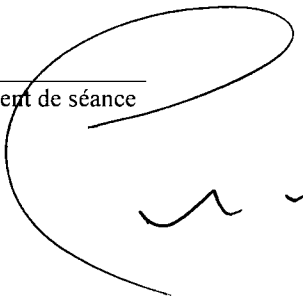
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président ou au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait, des présentes à l'effet d'effectuer toutes les formalités qui seront nécessaires relativement aux décisions visées ci-dessus.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par le Président de séance, une feuille de présence ayant été signée par les votants.

Le Président de séance

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large loop at the top and a wavy line at the bottom.

A.G.C.G. CONSULTANTS

Société par Actions Simplifiée au capital de 2 000 euros
Siège Social : 122 RUE DU PONT SAINT-JEAN, 91150 ETAMPES
510 349 376 R.C.S EVRY

**RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023
VOTÉE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 20 MAI 2024**

L'Assemblée Générale constate que le résultat net de l'exercice est constitué par un bénéfice de 63 352,76 euros.

Après avoir pris connaissance du rapport de gestion, l'Assemblée Générale décide l'affectation suivante :

- Au compte report à nouveau : 63 352,76 euros portant ainsi ce compte à un total de 76 237,64 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé le montant des sommes distribuées au titre des trois derniers exercices.

Les sommes distribuées au titre des 3 derniers exercices sont les suivantes :

Date de clôture	Distributions éligibles à l'abattement (*), en euros	Taux de l'abattement	Revenus distribués non éligibles à l'abattement
31 décembre 2022	60 000	40 %	néant
31 décembre 2021	55 000	40 %	néant
31 décembre 2020	78 000	40 %	néant

(*) Dividende éligible pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à l'abattement de 40% prévu à l'article 158. 3 du CGI.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Copie certifiée conforme à l'original

Le Président



DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
20800000 LOGICIEL	3 500.00		3 500.00			
28080000 AMORT LOGICIEL	3 500.00		3 500.00			
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 055.58		11 750.26		5 694.68	48.46
21820000 MATERIEL TRANSPORT	13 367.88		13 367.88			
21830000 MATERIEL BUREAU & INFORMATIQUE	22 433.13		22 477.40		44.27	0.20
21840000 MOBILIER	2 116.67		2 116.67			
28182000 AMORT. MATERIEL DE TRANSPORT	9 887.88		5 481.77		4 406.11	80.38
28183000 AMORT. MATERIEL BUEAU & INFORM	21 495.68		20 545.55		950.13	4.62
28184000 AMORT. MOBILIER	478.54		184.37		294.17	159.55
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	18 000.00		18 000.00			
27500000 DEPOT GARANTIE	18 000.00		18 000.00			
Total II	24 055.58		29 750.26		5 694.68	19.14
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	15 000.00				15 000.00	
40910000 FOURNISSEURS AVANCES COMMANDES	15 000.00				15 000.00	
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	68 546.61		133 060.41		64 513.80	48.48
41100000 CLIENTS	68 546.61		133 060.41		64 513.80	48.48
AUTRES CREANCES	9 077.79		13 673.28		4 595.49	33.61
40110000 FOURNISSEURS	242.00				242.00	
44400000 IMPOTS SUR LES BENEFICES			2 785.00		2 785.00	100.00
44562000 TVA RECUP SUR IMMOB			165.00		165.00	100.00
44566000 TVA/AUTR.BIENS SERV. DED.	616.11		2 459.93		1 843.82	74.95
44586000 TCA/FACT. NON PARVENUES	850.00		850.00			
45500000 C/C CAUSSE GIOVANCARLI GERARD	7 369.68		6 181.00		1 188.68	19.23
46710000 AUTR.CPTS DEBIT.OU CREDIT			1 232.35		1 232.35	100.00
DISPONIBILITES	29 124.39		15.12		29 109.27	NS
51210000 CIC	29 114.77				29 114.77	
53000000 CAISSE	9.62		15.12		5.50	36.38
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 074.83		3 955.83		2 881.00	72.83
48600000 CHARGES CONSTAT. D'AVANCE	1 074.83		3 955.83		2 881.00	72.83
Total III	122 823.62		150 704.64		27 881.02	18.50
TOTAL GENERAL	146 879.20		180 454.90		33 575.70	18.61
<i>Cette somme est à valider</i> <i>W.</i>						

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2023 12	31/12/2022 12	Euros	%
CAPITAL	2 000.00	2 000.00		
10100000 CAPITAL	2 000.00	2 000.00		
RESERVE LEGALE	200.00	200.00		
10610000 RESERVE LEGALE	200.00	200.00		
REPORT A NOUVEAU	12 884.88	30 262.05	17 377.17	57.42
11900000 REPORT A NOUVEAU	12 884.88	30 262.05	17 377.17	57.42
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	63 352.76	42 622.83	20 729.93	48.64
Total I	78 437.64	75 084.88	3 352.76	4.47
EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	19 135.50	30 729.11	11 593.61	37.73
16400000 PRET	19 121.59	25 072.57	5 950.98	23.74
16410000 PRET DIAC MEGANE IV		5 627.19	5 627.19	100.00
16884000 INTERETS COURUS A PAYER	13.91	29.35	15.44	52.61
CONCOURS BANCAIRES COURANTS		15 151.46	15 151.46	100.00
51210000 CIC		15 151.46	15 151.46	100.00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	380.86	272.51	108.35	39.76
45510000 C/C CAUSSE ANDREW	380.86	272.51	108.35	39.76
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	8 183.32	19 553.52	11 370.20	58.15
40110000 FOURNISSEURS	3 083.32	14 453.52	11 370.20	78.67
40810000 FOURN. FACT. NON PARVENUES	5 100.00	5 100.00		
DETTE FISCALES ET SOCIALES	40 741.88	39 663.42	1 078.46	2.72
42100000 REMUNER. DUES AU PERSONNEL	3 808.47		3 808.47	
42820000 DETTES PROVISIONNEES / CP	3 356.08	3 470.16	114.08	3.29
43100000 URSSAF	5 150.87	4 464.71	686.16	15.37
43730000 GROUPE MORNAY	4 110.88	3 652.54	458.34	12.55
43731000 GENERALI	81.02	77.16	3.86	5.00
43800000 TAXE APPRENTISSAGE CAP	85.99		85.99	
43810000 FORMATION PROF CONVENT CAP	65.93		65.93	
43820000 CHARGES SOCIALES / CP	1 139.77	1 180.12	40.35	3.42
44210000 PRELEVEMENT A LA SOURCE	1 227.53	1 120.77	106.76	9.53
44400000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	6 443.00		6 443.00	
44550000 TAXES/C.A. A DECAISSER	5 545.00	5 082.00	463.00	9.11
44571000 TVA COLLECTEE	9 727.34	20 479.64	10 752.30	52.50
44860000 ETAT - CHARGES A PAYER		136.32	136.32	100.00
Total IV	68 441.56	105 370.02	36 928.46	35.05
TOTAL GENERAL	146 879.20	180 454.90	33 575.70	18.61

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2023 12	31/12/2022 12	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	379 585.66	365 122.66	14 463.00	3.96
70500000 ETUDES	379 585.66	365 122.66	14 463.00	3.96
Chiffre d'affaires NET	379 585.66	365 122.66	14 463.00	3.96
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES	1 877.20		1 877.20	
79100000 TRANSFERTS CHARGES D'EXPL	1 877.20		1 877.20	
AUTRES PRODUITS	10.16	7.02	3.14	44.73
75800000 PRODUITS DIVERS DE GESTION	10.16	7.02	3.14	44.73
Total des Produits d'exploitation	381 473.02	365 129.68	16 343.34	4.48
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	148 547.64	161 053.29	12 505.65	7.76
60400000 ACHATS D'ETUDES ET DE PS		8 270.00	8 270.00	100.00
60614000 CARBURANT	5 588.80	5 269.13	319.67	6.07
60630000 PRDTS ENTRETIEN	50.60		50.60	
60635000 PETIT MATERIEL	1 973.89	2 571.88	597.99	23.25
60640000 FOURNITURES DE BUREAU	5 122.78	7 456.20	2 333.42	31.30
61220000 DIAC KOLEOS FE-421-PB		2 327.34	2 327.34	100.00
61300000 LOCATION	521.22	561.22	40.00	7.13
61300001 LOCATION COPIEUR - ACCESSOIRES	2 667.78		2 667.78	
61310000 LOCAT° TELEPHONE DIATONIS	1 354.92	1 129.10	225.82	20.00
61320000 LOCATION IMMOBILIERE	40 000.00	40 000.00		
61321000 LOCATIONS SALLES	804.20	1 014.00	209.80	20.69
61520000 ENTRETIEN ET REPARATIONS	7 801.16	6 628.52	1 172.64	17.69
61555000 ENTRETIEN ET CONTRAT VEHICULE	5 712.82	3 069.16	2 643.66	86.14
61560000 CONTRAT MAINTENANCE	5 035.18	9 853.54	4 818.36	48.90
61600000 PRIMES D'ASSURANCE	11 897.76	9 159.22	2 738.54	29.90
61810000 DOCUMENTATIONS	1 222.00	1 124.15	97.85	8.70
62260000 HONORAIRES	8 450.00	8 530.00	80.00	0.94
62270000 FRAIS ACTES	45.40	53.33	7.93	14.87
62280000 FRAIS DIVERS SERV.EXTER	200.00		200.00	
62300000 PUBLICITE	318.67	212.87	105.80	49.70
62340000 CADEAUX CLIENTELE	3 865.05	3 675.10	189.95	5.17
62380000 POURBOIRES, DONS	170.00	147.20	22.80	15.49
62440000 TRANSPORTS		41.50	41.50	100.00
62510000 FRAIS DEPLACEMENTS	9 987.99	12 368.51	2 380.52	19.25
62570000 RECEPTIONS	14 392.98	10 910.54	3 482.44	31.92
62610000 AFFRANCHISSEMENTS	6 677.36	12 859.29	6 181.93	48.07
62620000 TELEPHONE	7 795.60	6 737.85	1 057.75	15.70
62780000 AUTRES FRAIS BANQUE	2 195.98	1 923.24	272.74	14.18
62810000 COTISATIONS SYNDICALES	3 795.50	4 272.40	476.90	11.16
62811000 ALARME ET TELESURVEILLANCE	900.00	888.00	12.00	1.35
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	5 279.72	4 324.48	955.24	22.09
63120000 TAXE APPRENTISSAGE	649.47	648.38	1.09	0.17
63330000 FORMATION CONTINUE	591.25	601.44	10.19	1.69
63511000 CONTRB. ECO. TERRITORIALE	1 871.00	401.00	1 470.00	366.58
63514000 TAXE SUR VEHICULES DE SOCIETE	2 168.00	2 168.00		
63515000 CARTES GRISES		505.66	505.66	100.00

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2023 12	31/12/2022 12	Euros	%
SALAIRES ET TRAITEMENTS	102 548.74	100 720.04	1 828.70	1.82
64110000 REMUNERATIONS PERSONNEL	102 662.82	101 100.79	1 562.03	1.55
64120000 CONGES PAYES	114.08	380.75	266.67	70.04
CHARGES SOCIALES	38 071.54	37 295.16	776.38	2.08
64500000 COTISATIONS URSSAF	27 447.81	26 930.90	516.91	1.92
64520000 COTISATIONS MUTUELLE	1 977.42	1 888.68	88.74	4.70
64530000 COTISATIONS RETRAITE	8 344.49	8 232.17	112.32	1.36
64580000 COTISAT° AUTRES ORGAN.SOC	40.35	132.65	92.30	69.58
64750000 MEDECINE TRAVAIL	342.17	376.06	33.89	9.01
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	6 324.58	8 080.81	1 756.23	21.73
68112000 DOTATIONS AMORT. CORP.	6 324.58	8 080.81	1 756.23	21.73
AUTRES CHARGES	11.71	6.52	5.19	79.60
65800000 CHARGES DIVERSES GEST.COURANTE	11.71	6.52	5.19	79.60
Total des Charges d'exploitation	300 783.93	311 480.30	10 696.37	3.43
Résultat d'exploitation	80 689.09	53 649.38	27 039.71	50.40
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	518.43	818.05	299.62	36.63
66110000 INTERETS PRETS	518.43	818.05	299.62	36.63
Total des Charges financières	518.43	818.05	299.62	36.63
Résultat financier	518.43	818.05	299.62	36.63
Résultat courant avant impôts	80 170.66	52 831.33	27 339.33	51.75
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	482.90	319.50	163.40	51.14
67120000 PENALITES & AMENDES	482.90	319.50	163.40	51.14
Total des Charges exceptionnelles	482.90	319.50	163.40	51.14
Résultat exceptionnel	482.90	319.50	163.40	51.14
IMPOTS SUR LES BENEFICES	16 335.00	9 889.00	6 446.00	65.18
69500000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	16 335.00	9 889.00	6 446.00	65.18
Total des produits	381 473.02	365 129.68	16 343.34	4.48
Total des charges	318 120.26	322 506.85	4 386.59	1.36
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	63 352.76	42 622.83	20 729.93	48.64